COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

n°

2020-P96

Au

Conseil
d'administration**Pour**

DÉCISION

Date

2020-04-23

Sujet/titreMonument commémoratif national dédié à la mission du Canada en Afghanistan –
Programme et lignes directrices de design**But de la proposition**Obtenir l'approbation du programme et des lignes directrices de design du Monument
commémoratif national dédié à la mission du Canada en Afghanistan.**Recommandation**

- QUE l'Approbation fédérale du design du programme et des lignes directrices de design du Monument commémoratif national dédié à la mission du Canada en Afghanistan soit accordée, conformément à l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*;
- Que la signature du document de l'approbation fédérale soit déléguée au vice-président de la Direction de l'aménagement de la capitale.

Soumis par:Pierre Vaillancourt, vice-président par intérim, Direction de l'aménagement de la capitale
Nom_____
Signature

1. Autorité

L'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*

2. Description du projet

Le Monument commémoratif national dédié à la mission du Canada en Afghanistan (le Monument), qui a été annoncé le 8 mai 2014, servira de témoignage de l'engagement et du sacrifice des membres des Forces armées canadiennes, des agents de police, des fonctionnaires et des employés civils qui ont servi le Canada dans sa mission en Afghanistan. Le Monument reconnaîtra également l'appui de taille offert par les Canadiens au pays à ceux qui ont servi à l'étranger durant la mission.

Situé bien en vue sur les plaines LeBreton, en face du Musée canadien de la guerre (MCG), avec vues sur la colline du Parlement et sur d'autres établissements fédéraux importants, ce nouveau point de repère constituera un hommage durable et un monument apte à susciter la réflexion individuelle et le souvenir collectif tout en signalant un événement marquant dans l'histoire de notre pays.

L'emplacement de ce Monument a été approuvé par le Conseil d'administration de la CCN en juin 2019. Situé à l'est de la rue Booth, à l'ouest de la rue Wellington et au nord du Monument national de l'Holocauste, l'emplacement couvre environ 1000 mètres carrés.

2.1 Contexte et objectifs du projet

Vision du projet

Le Monument commémoratif national dédié à la mission du Canada en Afghanistan (le Monument) reconnaîtra un chapitre important de l'histoire du Canada et rendra hommage à l'engagement et au sacrifice des Canadiens qui ont contribué à la reconstruction de l'Afghanistan.

But du projet

Créer, dans la capitale du pays, un monument durable dédié aux Canadiens qui ont servi à l'occasion de la mission pangouvernementale en Afghanistan, ainsi qu'aux Canadiens qui ont témoigné de leur appui au pays.

Objectifs du projet

- Exprimer la profonde gratitude du Canada pour les sacrifices consentis par les Canadiens qui ont servi en Afghanistan, y compris les membres des Forces armées canadiennes et les civils qui y ont laissé leurs vies ou y ont été blessés – physiquement et psychologiquement – lors de la mission du Canada en Afghanistan.
- Reconnaître le soutien considérable offert par les familles, les amis et les collectivités au pays durant la mission.
- Reconnaître les efforts des Canadiens pour appuyer le peuple Afghan en contribuant à la reconstruction de leur pays.

- Servir de lieu public pour la réflexion individuelle et le souvenir collectif.
- Encourager la compréhension de l'importance et de la portée de la mission du Canada en Afghanistan.

Partenaires du projet

Le présent projet est un partenariat entre trois partenaires fédéraux :

1. Anciens Combattants Canada (ACC) est le requérant du Monument.
2. Patrimoine canadien (PCH) est responsable du concours de conception et de la gestion générale du projet au nom d'ACC.
3. La Commission de la capitale nationale (CCN) fournit l'emplacement du Monument, assurera la gestion de l'élaboration du design du concept gagnant, accordera l'approbation fédérale de design et gèrera tous les travaux de construction sur le site, prendra en charge la propriété du Monument une fois le projet complété et assurera l'entretien du Monument à perpétuité.

Budget du projet

Le budget global du projet est de 5 M\$. Le budget global du projet comprend une allocation de 10 % pour l'entretien à long terme que le requérant transférera à la CCN après l'achèvement substantiel des travaux.

Concours de conception

L'équipe de conception et le concept seront choisis par le biais d'un concours national de conception en deux phases. La première phase a été lancée au mois d'août 2019 par la publication d'une demande de qualifications (DDQ) émise par PCH. Le jury procédera au choix d'une liste restreinte de cinq équipes finalistes qui visiteront le site et qui recevront le Programme et les Lignes directrices du Monument – sous réserve de la présente approbation. La seconde phase est prévue pour débuter au printemps 2020 avec la publication d'une demande de propositions (DDP). Les designs conceptuels seront présentés au CCUDI à la fin de 2020 en préparation pour la sélection du concept gagnant et pour l'approbation du Conseil d'administration au début de l'année 2021.

2.2 Site du projet

Suite à l'approbation de l'emplacement par le Conseil d'administration en juin 2019, la firme de consultants DTAH a procédé, au nom de la CCN, à une analyse du site et à l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement du site. Le but de ce plan directeur d'aménagement du site est de fournir une analyse détaillée des possibilités de l'emplacement et de démontrer que le site choisi pour le Monument ne compromettrait pas l'usage prévu du site comme futur emplacement d'une institution culturelle nationale, tel qu'indiqué dans le Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada (2005).

Le Plan directeur préliminaire d'aménagement du site a été présenté au CCUDI en février 2020 comme document d'appui pour étayer le programme et les lignes directrices du Monument. Le plan a fixé des paramètres pour les utilisations du sol, la connectivité urbaine, les transports, les principales vues, ainsi que l'empreinte au sol, la volumétrie, la hauteur et les façades du futur Monument.

Le Plan directeur d'aménagement du site sera présenté au Conseil d'administration de concert avec le Plan directeur conceptuel des plaines LeBreton à l'automne de 2020.

3. Analyse du personnel de la CCN / Risques et mesures d'atténuation

- Anciens Combattants Canada (ACC) a procédé à une consultation publique en ligne, incluant les familles des vétérans, qui documentera la forme et le caractère, ainsi que l'expérience du visiteur du Monument (pour plus de détails, voir la section 5. Consultations et communications).
- Le programme et les lignes directrices de design – sous réserve de la présente approbation – documenteront les propositions de design des équipes de la liste restreinte.
- L'emplacement proposé du Monument est assujéti à deux (2) restrictions particulières en matière de protection des vues :
 - a) la vue à partir du point de vue n° 16 du Document sur la protection des vues de la CCN limite la hauteur du Monument;
 - b) la vue à partir du hall de la Régénération du Musée de la guerre en direction de la tour de la Paix influencera la hauteur, la volumétrie et la dimension du Monument.
- Le site du Monument est aussi grevé de deux (2) servitudes (accès de service d'Hydro et de la Ville d'Ottawa) dont le requérant connaissait la présence avant le choix de l'emplacement.
- La dimension de l'empreinte exacte au sol n'a pas été déterminée, ce qui permet une certaine souplesse en ce qui concerne l'emplacement exact du Monument sur le site.
- L'échelle recommandée est définie comme un monument de grandeur moyenne, dont la hauteur maximale serait de 7 mètres.
- La volumétrie pourrait devoir être divisée en composantes à cause des services souterrains existants.
- Le Monument pourrait présenter plusieurs façades étant donné que son approche se fera à partir de plusieurs directions.
- Les matériaux proposés doivent être durables, nobles et faciles d'entretien.
- L'emplacement du site représente une occasion pour un monument de point de repère.
- Trois points d'observations avantageux ont été choisis pour la meilleure visibilité du Monument par différents modes de transport. Ces vues seront fournies aux équipes finalistes pour leurs simulations d'intégration.
- Étant donné que ni le canal Bronson ni le bassin d'eaux pluviales ne sont considérés pour fins de loisirs, la connexion à l'eau voisine n'est que visuelle.

3.1 Résolution des commentaires du CCUDI

- Lors de la réunion du CCUDI de février 2020 (voir l'Annexe 2), le Comité a exprimé son appui pour les lignes directrices et pour le Plan directeur préliminaire d'aménagement du site. Le Comité a recommandé de compléter le Plan directeur

d'aménagement du site et a exprimé une mise en garde à l'effet que la circulation sur la rue Booth représentera un défi de conception d'ordre acoustique advenant qu'on tente de créer un espace de recueillement. Il a également indiqué qu'une hauteur de 7 mètres pourrait être remise en question. Le personnel de la CCN a réévalué la hauteur maximale prescrite dans les lignes directrices de design et a conclu que 7 mètres était la limite appropriée.

- Dans la version finale des lignes directrices de design, on a tenu compte des autres commentaires exprimés par les membres du CCUDI.
- Le Plan directeur d'aménagement du site sera l'objet d'autres examens et d'éventuelles modifications avant l'approbation par le Conseil d'administration, comme résultat de la coordination avec l'élaboration en cours du Plan directeur conceptuel des plaines LeBreton.

4. Liens stratégiques

- Le Mandat de la CCN qui consiste à « guider et contrôler l'utilisation et la mise en valeur des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada et à entretenir des lieux patrimoniaux de la région de la capitale du Canada..., y compris les résidences officielles et les lieux commémoratifs. »
- La Plan d'entreprise de la CCN (2019-2020 à 2023-2024) - Principe directeur: « Collaboration... ajouter de la valeur en tant que partenaire avec nos intervenants, le public et tous les ordres de gouvernement, afin de créer des legs durables. »
- La politique du Plan de la capitale du Canada de la CCN de 2017 à 2067 – « Célébrer les valeurs et les réalisations canadiennes. »
- Le Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada de la CCN (2005). « Considérer le site non aménagé à l'est du Musée canadien de la guerre pour un établissement culturel important. » - « Encourager l'installation de commémorations sur les emplacements situés aux intersections des rues Booth et Wellington et des rues Lett et Wellington. »

5. Consultations et communications

- ACC et PCH sont responsables de la consultation et des communications.
- ACC a entrepris une consultation publique en ligne en janvier 2020 pour obtenir des commentaires en matière de design de la part des vétérans, de leurs familles et d'autres intervenants importants, y compris le grand public et des groupes autochtones.
- ACC a cherché à obtenir des commentaires sur trois (3) domaines importants pour la conception du Monument :
 - Les objectifs du Monument
 - L'expérience des visiteurs
 - La forme et le caractère

6. Prochaines étapes

- Lancement du concours de conception – Printemps 2020
- Approbation par le Conseil d'administration de la CCN du Plan directeur d'aménagement du site – Automne - hiver 2020, de concert avec l'approbation du Plan directeur conceptuel des plaines LeBreton
- Présentation au CCUDI des designs conceptuels – Automne - hiver 2021
- Sélection du design gagnant – Hiver 2021
- Approbation par le Conseil d'administration de la CCN du design gagnant – Hiver 2021
- Élaboration du design détaillé – Automne 2021

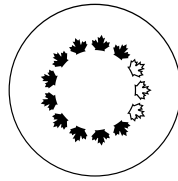
7. Liste des annexes

Annexe A – Programme et lignes directrices de design du Monument commémoratif national dédié à la mission du Canada en Afghanistan, version préliminaire à 75 %.

Annexe B – Extrait du procès-verbal de la réunion du CCUDI des 27 et 28 février 2020.

8. Auteurs de la proposition

Pierre Vaillancourt, vice-président par intérim, Aménagement de la capitale (AC)
Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales, Programmes du patrimoine et de l'archéologie, AC
Jason Hutchison, chef, Approbations fédérales du design, AC
Iulia Madularu, directrice par intérim, Design et Construction, AC
Yoland Charette, chef, Architecture du paysage et Design industriel, AC
Dorota Grudniewicz, architecte-paysagiste principale, Design et Construction, AC



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of February 27 and 28, 2020

2020-P96 - National Monument to Canada's
Mission in Afghanistan – Draft Design
Guidelines and Site Master Plan (C)

Members received a presentation on the draft design guidelines and site master plan for the National Monument to Canada's Mission in Afghanistan. They appreciated the level of information that will encourage diverse creative ideas. They made the following comments:

Site Plan

- The site plan should be completed in the event of other pressures on the site that will come with time.
- The location of the monument will impact the service area, parking, etc.

Height

- The guidelines for height should be more flexible provided that the hierarchy of sites is respected.

Contemplative Character

- Auditory constraints should be known and viewed as a design challenge.

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 27 et 28 février 2020

2020-P96 - Monument commémoratif national
dédié à la mission du Canada en Afghanistan
– Ébauches des lignes directrices de design
et du Plan directeur d'aménagement du site
(C)

Les membres reçoivent une présentation sur l'ébauche des lignes directrices de design et du plan directeur d'aménagement du site du Monument commémoratif national dédié à la mission du Canada en Afghanistan. Ils apprécient la quantité d'informations qui vont encourager des idées créatives diverses. Ils font les commentaires suivants :

Plan du site

- Le plan du site devrait être complété dans l'éventualité d'autres pressions sur le site qui vont se faire sentir avec le temps.
- L'emplacement du monument va affecter l'aire de service, le stationnement, etc.

Hauteur

- Les lignes directrices régissant la hauteur devraient être plus souples, à condition que la hiérarchie des sites soit respectée.

Caractère contemplatif

- Les contraintes auditives devraient être connues et vues comme un défi pour la conception.

2020-P96 - National Monument to Canada's Mission in Afghanistan – Draft Design Guidelines and Site Master Plan (C)

2020-P96 - Monument commémoratif national dédié à la mission du Canada en Afghanistan – Ébauches des lignes directrices de design et du Plan directeur d'aménagement du site (C)

Competition Document

- No form should be suggested on the document to avoid bias.

Committee Secretary

Document du concours

- On ne devrait suggérer aucune forme dans le document pour éviter les biais.

Secrétaire des comités

CAROLINE BIED